Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Ameublement, veuillez visiter :
bpameublement.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Ameublement

Sous-épreuve B 3 / U 32 - Histoire de l’art

Session 2006 • Code sujet : **B 3 / U 32** • Durée : **2 h 00** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse historique et technique d’un siège** (4 questions) **Page 3**

2. **Identification et analyse d’un siège de designer** (5 questions) **Page 5**

3. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bpameublement.fr/assets/annales/bp-ameublement/U32 - Histoire de l'art/2006/BP Ameublement - U32 - Histoire de l'art - Session 2006 - 2-Sujet.pdf

1. Analyse historique et technique d’un siège

Le document 3 présente un siège illustré, accompagné de détails de sa structure. Les questions portent sur sa date de création, son créateur, ses matériaux et les raisons techniques ou d’assemblage qui le rendaient révolutionnaire.

Question 1. Indiquer approximativement la date de création du meuble présenté dans le document 3.

Le document 3 représente la chaise n° 14 de la maison Thonet, dite chaise bistrot. Sa création est généralement datée de 1859, au milieu du XIX^{e} siècle. Elle est mise au point dans le contexte de l’industrialisation européenne, qui transforme la fabrication et la diffusion du mobilier. La production de ce modèle commence à grande échelle peu après sa conception.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chaise Thonet n° 14 : créée vers 1859, au milieu du XIX^{e} siècle.

Question 2. Identifier le créateur du meuble présenté dans le document 3.

Le siège est attribué à Michael Thonet (1796-1871), ébéniste et entrepreneur d’origine allemande. Installé à Vienne, alors capitale de l’Empire d’Autriche, il développe des procédés de cintrage du bois et organise la fabrication de meubles en série. La chaise n° 14 est associée à son nom, même si sa conception et sa production mobilisent aussi les ateliers et les ouvriers de son entreprise.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le créateur est Michael Thonet, ébéniste et entrepreneur établi à Vienne.

Question 3. Préciser les matériaux utilisés pour fabriquer le meuble présenté dans le document 3.

La chaise associe plusieurs matériaux, adaptés à ses différentes parties :

Partie du siège	Matériau
Structure courbe	Hêtre massif cintré à la vapeur
Assise	Canne tressée
Assemblage	Vis et écrous métalliques

Le hêtre, étuvé avant d’être cintré, permet d’obtenir des éléments résistants et réguliers. L’assise en canne allège le siège et laisse circuler l’air. Les pièces métalliques assurent un assemblage démontable. Ces matériaux rendent possible une fabrication standardisée et adaptée à une production en série.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Structure en hêtre cintré à la vapeur, assise en canne tressée, assemblage par vis et écrous métalliques.

Question 4. Expliquer en quoi ce siège était révolutionnaire lors de sa création, notamment du point de vue technique et de l'assemblage.

L'innovation tient à la fois au procédé de fabrication et à la conception démontable du siège :

1. Le hêtre est étuvé puis cintré dans des moules, ce qui permet de produire des éléments courbes standardisés.
2. Un nombre limité de pièces est assemblé par vis et écrous, sans assemblage traditionnel complexe.
3. La chaise peut être démontée, expédiée à plat puis remontée. Cette fabrication en série facilite sa diffusion et réduit son coût.

Le modèle transforme ainsi le travail du bois courbé en production industrielle reproductible.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le cintrage industriel, les pièces standardisées et le montage démontable permettent la production en série et l'expédition à plat.

2. Identification et analyse d’un siège de designer

La page 3 montre un autre siège, identifié sous l’image comme document 4. Malgré l’intitulé des questions qui renvoie au document 3, elles portent sur le siège illustré et demandent son designer, sa période, ses matériaux, son caractère novateur et son rattachement à une grande école.

Question 1. Attribuer la création du siège illustré à un designer.

Le siège illustré est la chaise *Cesca*, également référencée comme modèle B32. Sa structure en porte-à-faux et ses lignes correspondent au modèle conçu par Marcel Breuer, architecte et designer hongrois. Il ne s’agit pas du fauteuil *Wassily* : celui-ci possède une assise et un dossier réalisés avec des bandes tendues sur une structure tubulaire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Marcel Breuer, chaise Cesca (B32).

Question 2. Indiquer approximativement la date de création de ce siège.

Marcel Breuer conçoit la chaise Cesca vers 1928, dans le contexte de l’entre-deux-guerres et des recherches sur le mobilier moderne. Le modèle est développé au moment où les designers explorent les possibilités du tube d’acier et les formes adaptées à la production industrielle. Son nom Cesca vient de Francesca, la fille de Breuer.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vers 1928.

Question 3. Préciser les matériaux employés pour fabriquer ce siège.

Partie du siège	Matériaux
Piètement en porte-à-faux	Tube d’acier, généralement chromé
Assise et dossier	Rotin tressé, encadré de bois

La chaise associe ainsi une structure métallique industrielle à des matériaux traditionnels. Le cannage laisse passer la lumière et procure une assise souple ; le cadre en bois maintient les panneaux de rotin.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tube d’acier chromé, bois et rotin tressé.

Question 4. Expliquer en quoi la création de ce siège est novatrice.

1. Le tube d’acier cintré forme un piètement continu en porte-à-faux, sans pieds arrière.

2. Cette structure souple et légère remplace les assemblages traditionnels plus massifs.
3. Le cannage et le bois sont associés au métal industriel, dans une forme épurée.

La chaise applique une conception moderne et fonctionnelle. Le principe du siège en porte-à-faux avait déjà été exploré par d'autres créateurs : l'innovation de Breuer réside dans sa propre interprétation, ses matériaux et son dessin.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une chaise légère en acier tubulaire cintré, à piètement en porte-à-faux, associant métal, bois et cannage.

Question 5. Rattacher l'activité de ce designer à une grande école.

Marcel Breuer est associé au Bauhaus, école allemande d'art, d'architecture et de design fondée par Walter Gropius à Weimar en 1919. Le Bauhaus cherche à rapprocher création, artisanat et industrie, et à concevoir des objets fonctionnels. La chaise Cesca illustre cette démarche par l'association de matériaux industriels et traditionnels dans une forme sobre.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le Bauhaus, école allemande d'art, d'architecture et de design.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve d'histoire de l'art du BP Ameublement / Tapisserie Décoration, session 2006, porte le code B 3 / U 32, dure 2 h 00 et a le coefficient 2. Elle propose l'étude de deux sièges illustrés. Les questions évaluent l'identification des créateurs, la datation, la connaissance des matériaux, l'analyse des innovations et le rattachement à une grande école.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour analyser un siège, relier ses formes et sa structure aux techniques de fabrication et aux assemblages observables.
- La datation demandée est approximative et doit correspondre à la période de création du siège étudié.
- Le designer est le créateur attribué à l'objet; la grande école désigne un courant ou un cadre artistique distinct.
- Identifier les matériaux employés séparément des procédés techniques qui rendent la conception novatrice.

Points de vigilance & attentes du jury

- Associer chaque réponse au bon siège et au document correspondant.
- La page 3 nomme l'illustration document 4, mais l'intitulé des questions mentionne le document 3.
- Justifier le caractère révolutionnaire ou novateur par des éléments précis de conception, de technique ou d'assemblage.
- Répondre distinctement sur le créateur, la date, les matériaux et la grande école.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire une réponse sur le caractère novateur d'un siège ?

Décrivez les caractéristiques visibles de la structure, puis expliquez en quoi la technique, l'assemblage ou les matériaux diffèrent des pratiques antérieures. Reliez votre explication au siège illustré et évitez les affirmations générales non justifiées.

Q : Comment distinguer le designer de la grande école ?

Le designer est la personne à laquelle la création du siège est attribuée. La grande école correspond à un courant ou à un cadre de création auquel rattacher son activité; ce sont deux réponses distinctes.

Q : Le sujet indique-t-il un barème par question ?

Aucun nombre de points par question n'est visible sur les pages fournies. Le sujet indique une durée de 2 h 00 et un coefficient 2; répartissez le temps entre les deux études sans supposer de pondération particulière.

Q : Quelle incohérence entre les documents faut-il remarquer ?

Sur la page 3, l'intitulé des questions renvoie au meuble du document 3, tandis que l'illustration porte la légende document 4. Les questions figurent avec ce second siège; veillez à identifier clairement l'objet auquel vous répondez.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpameublement.fr/assets/annales/bp-ameublement/U32 - Histoire de l'art/2006/BP Ameublement - U32 - Histoire de l'art - Session 2006 - 2-Sujet.pdf

Ressources BP Ameublement : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.